

21 février 2022
COMMUNIQUÉ

Le HCERES doit simplifier la procédure d'évaluation des unités de recherche dès la vague C

L'Assemblée des Directions de Laboratoires (ADL),

La Commission Permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU),

La Coordination des Responsables du Comité National de la Recherche Scientifique (C3N),

faisant suite à la Tribune parue dans le quotidien *Le Monde* en date du 10 janvier 2022, co-signée par plus de 700 directrices et directeurs de structures de recherche,

appellent le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) à simplifier immédiatement (dès la « vague C ») la procédure d'évaluation des unités de recherche sur les trois points suivants :

- 1) Réintroduire les sciences dans l'évaluation des unités de recherche. Cette évaluation doit porter à la fois sur le bilan effectif des unités de recherche et sur leur projet scientifique.
- 2) Réinstaurer les visites dans les locaux des unités de recherche : des panels d'experts nommés, travaillant à distance et de façon standardisée ne peuvent pas se substituer aux comités de visite. La composition de ces comités de visite doit résulter d'un dialogue entre les unités de recherche, le HCERES et les instances nationales d'évaluation des chercheurs et des enseignants-chercheurs.
- 3) Simplifier le référentiel d'évaluation et les fichiers Excel en diminuant drastiquement le nombre d'indicateurs. Ces indicateurs doivent être limités aux seules informations réellement indispensables à une évaluation qualitative, respectueuse des principes énoncés dans la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la Recherche (DORA).

L'ADL, la CP-CNU et les instances du CoNRS sont prêtes à assumer leurs responsabilités et à jouer pleinement un rôle conjoint de coordination nationale dans le cadre d'une concertation réelle et d'un dialogue effectif avec le HCERES, qu'elles appellent de leurs vœux.

<https://adrlabos.wordpress.com/2021/12/28/hello-world/>

https://www.cnrs.fr/comitenational/struc_coord/c3n/motions/Motion_C3N_Necessite_de_reduire_la_charge_administrative_dans_l_evaluation_des_unites.pdf

https://www.cnrs.fr/comitenational/struc_coord/c3n/motions/Motion_C3N_Visites-sur-site-evaluations-unites-par-le-HCERES.pdf